

Délégation de service public - Opéra-Théâtre Municipal - Rapport sur l'exercice 1998

M. LE MAIRE, Rapporteur : La mission déléguée par la Ville à M. Didier BRUNEL (EURL Opéra-Théâtre Besançon) par contrat du 1^{er} septembre 1995 au 31 août 1998 comprenait :

- * la direction artistique de l'Opéra-Théâtre pour la mise en place de saisons lyriques et musicales,
- * la gestion du Théâtre Municipal.

Le présent rapport a pour objet principal l'analyse de l'activité au cours de la saison 1997/1998, troisième et dernière saison du contrat conclu.

1. Analyse de l'activité

Conformément au cahier des charges, la saison lyrique a comporté 5 opéras de grande qualité et diversifiés qui ont pu à la fois répondre aux goûts du grand public et faire découvrir de nouveaux répertoires aux mélomanes avertis (DON GIOVANNI de MALIPIERO par exemple).

La politique de coproduction ou co-réalisation avec d'autres théâtres a permis de bénéficier de spectacles de très bonne qualité artistique. 4 opérettes et comédies musicales ont été programmées.

On notera la diversité de la saison musicale au cours de laquelle 6 concerts de musique classique, 3 spectacles de danse ont été présentés. De plus 5 spectacles «musiques du monde» ont permis au public de découvrir l'activité artistique d'autres pays.

La politique de sensibilisation à l'art lyrique a été poursuivie et amplifiée tant au niveau des scolaires que pour des groupes d'adultes.

L'Opéra-Théâtre a enregistré un nombre de spectateurs important : 24 067. On enregistre un accroissement régulier depuis 3 ans du nombre de spectateurs par représentation : 511 en 1995/1996, 615 en 1996/ 1997 et 707 en 1997/1998.

Cela démontre que l'Opéra-Théâtre a désormais gagné une image bien repérée d'un public fidélisé par une offre de qualité avec une politique de tarifs modérés.

2. Analyse des comptes du service délégué

Saison 1997/1998

Les recettes de fréquentation (2,9 MF) sont en hausse de 23 % par rapport à la saison précédente (2,35 MF).

Le résultat net de l'exercice comptable est positif de 367 KF, ce qui permet de rééquilibrer les déficits des deux exercices antérieurs.

A noter que le délégataire exerce l'activité à ses risques et périls sur la part de recettes non assurée par la Ville.

Les éléments financiers essentiels sont :

* *Exploitation*

- les recettes d'exploitation se sont élevées à 7 915 KF,

- évolution positive de la part des recettes de fréquentation sur le total des recettes (39 % contre 36 % en 1996/1997)

- maîtrise des charges d'exploitation qui sont en réduction de près de 5 %.

* *Bilan*

- Un actif composé essentiellement d'actif circulant et notamment de créances diverses.

- Un passif dans lequel les capitaux propres deviennent positifs (121 KF) et les provisions pour charges augmentent pour s'établir à 649 KF.

- Le fonds de roulement s'accroît ainsi de manière significative. La situation financière devient équilibrée et devrait se consolider encore durant la saison 98/99 qui se termine et pour laquelle, d'après les premiers éléments connus, l'activité et la fréquentation se sont développées.

3. Analyse des rapports financiers Ville/Délégué

La Ville a versé pour la saison 1997/ 1998 une subvention de 4,123 MF représentant 53 % des recettes totales (cette part était de 55 % en 1996/1997).

Cette subvention correspond à la volonté de la Ville de conserver un niveau de tarif modéré tout en favorisant une offre de spectacles de qualité.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 22 juin 1999